



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JUILLET 2020

A la fin juillet, 6'110 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 607 de moins qu'à la fin juin. Le taux de chômage a reculé de 0.4 point à 3.4%. Comme en juin, il s'agit du recul le plus important au niveau suisse, après le canton des Grisons.

Le chômage a baissé dans les trois grandes régions du canton. Le recul a été particulièrement significatif dans le Haut-Valais.

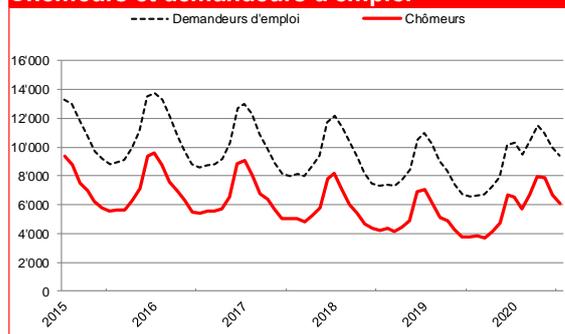
On observe une diminution du chômage dans les professions de l'hôtellerie-restauration, principalement dans le Haut-Valais, en raison de la reprise de la saison touristique d'été.

Les prévisions restent marquées par de nombreuses incertitudes – aussi bien sur le plan national qu'international – liées aux mesures de lutte contre la pandémie du COVID-19.

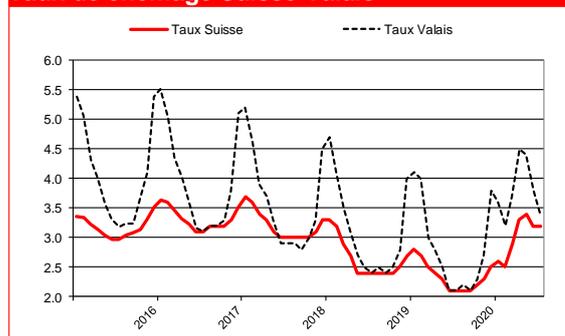
Chômage juillet 2020

	Taux	Chômeurs	
Valais	3.4%	6'110	↘
Haut-Valais	1.7%	740	↘
Valais central	3.8%	2'646	↘
Bas-Valais	4.2%	2'723	↘

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais



10 août 2020

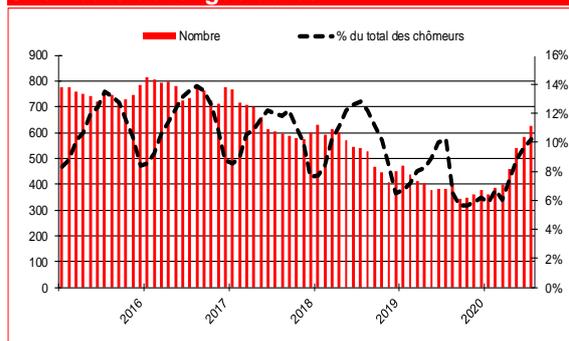
Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Juil. 2020	variation mensuelle	variation annuelle	Juil. 2020	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	3.2	0.0	1.1	148'870	-1'419	51'292
Valais	3.4	-0.4	1.3	6'110	-607	2'372
Haut-Valais	1.7	-0.9	1.0	740	-361	448
Valais Central	3.8	-0.2	1.3	2'646	-144	895
Bas-Valais	4.2	-0.1	1.6	2'723	-103	1'029
RAV Oberwallis	1.7	-0.9	1.0	736	-362	448
ORP Sierre	3.8	-0.1	1.5	876	-17	361
ORP Sion	3.8	-0.2	1.2	1'772	-125	535
ORP Martigny	4.3	-0.2	1.8	1'385	-75	578
ORP Monthey-St.-Maurice	4.0	-0.1	1.3	1'336	-29	448

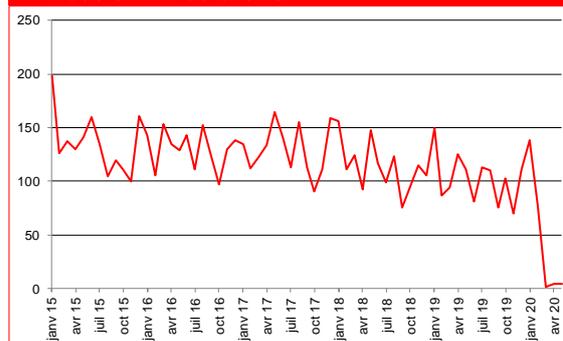
Contact

Laurent Léger, adjoint au Chef du Service de l'industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 73 14

Chômeurs de longue durée



Arrivées en fin de droits



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Juil. 2020	variation mensuelle	variation annuelle	Juil. 2020	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	881	-1	310	4.3	0.0	1.5
25-49 ans	3'692	-444	1'507	3.6	-0.4	1.5
50-64 ans	1'534	-159	554	2.9	-0.3	1.0
Hommes	3'134	-329	1'168	3.2	-0.4	1.2
Femmes	2'976	-278	1'204	3.7	-0.3	1.5
Suisses	3'305	-119	1'053	2.5	-0.1	0.8
Etrangers	2'805	-488	1'319	6.1	-1.0	2.9
Au chômage depuis 1-6 mois	4'069	-669	1'518			
Au chômage depuis 6-12 mois	1'415	21	611			
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	626	41	243			

Chômage par activités économiques

	Juillet 2020					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle		Variation annuelle	
			Absolute	Relative en %	Absolute	Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	613	10	-85	-12.2	232	60.9
Hôtellerie, restauration	991	16	-445	-31.0	555	127.3
Agriculture, sylviculture	82	1	13	18.8	40	95.2
Activités non saisonnières						
Industrie	632	10	-6	-0.9	215	51.6
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	1071	18	-10	-0.9	349	48.3
Transports	258	4	-70	-21.3	131	103.1
Information et communication	104	2	-1	-1.0	33	46.5
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financière	620	10	-28	-4.3	199	47.3
Activités de service administratif et de soutien	289	5	-11	-3.7	118	69.0
Administration publique, assurances sociales et enseignement	446	7	8	1.8	118	36.0
Santé et action sociale	540	9	14	2.7	199	58.4
Activités créatives, artistiques et de spectacle	115	2	-6	-5.0	69	150.0
Autres professions	349	6	20	6.1	114	48.5

Taux de chômage : Depuis le 1er janvier 2017, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2015-2017) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 178'499 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.